

INTERCULTURAL IDENTITY OF THE SECOND GENERATION OF IMMIGRATION

Ira Zachariae

MA

Abstract: We will approach the theory of intercultural identity in our society by focusing in the cultural identity of the second generation of immigration. What is the impact of being socialized in two (or more) different cultures? Does this generation have several, different identities? The postcolonist theorists considered them belonging to a “third place” an “in-between” cultural space, where new cultural identities are constantly evolving. We will examine in this article how these new cultural identities are formed and reformed, especially by living in a global community.

Keywords: second generation of immigration - ethnicity – socialisation - hybrid identity- „third space”.

Le débat actuel autour des possibilités et limites de vivre ensemble avec nos différences culturelles menées par les sciences sociales et politiques au sujet des conséquences de la migration est aujourd'hui un vaste discours public. L'attention des scientifiques est surtout centrée sur la descendance des familles immigrées, étant donné qu'elle grandit dans des conditions sociales spécifiques. Beaucoup y observent une classe sociale à part : la « deuxième », « troisième », « quatrième »,... génération d'immigration »¹. Au cœur de ce phénomène social repose l'idée que la culture d'une société est comme une « essence » de l'identité culturelle d'un individu.

D'après les statistiques de l'INSEE, en 2015, 7.3 millions de personnes qui sont nées en France, ont au moins un parent immigré. Ils représentent 11% de la population française. Si les parents sont des étrangers, leurs enfants nés sur le territoire français eux, semblent s'être mieux intégrés dans la société d'accueil. Car dès leur plus jeune âge, ces jeunes sont- via les institutions de l'éducation nationale- immergés dans la culture du pays d'accueil. Cependant, ils vivent aussi au sein du foyer familial une culture ethnique. Ainsi, ils existent dans deux cultures distinctes et doivent se socialiser à l'interstice de ces deux. La question se pose naturellement : Comment vit-on dans l'interstice de deux cultures ? À quelle identité culturelle s'affilient ces jeunes issus de l'immigration ?

¹ Par soucis de visibilité nous diront « jeune issus de l'immigration » ou encore nous tiendrons à « jeunes » pour désigner les enfants de parents immigrés d'Afrique subsaharienne, grandissant en France.

La transmission d'une ethnicité africaine

En s'intéressant à l'ethnicité² d'un individu, nous nous intéressons particulièrement à la transmission de sa culture d'origine. Comment se transmet la culture africaine aux enfants issus de l'immigration qui grandissent dans un espace culturel français ? Avant tout, il y a la transmission ethnique parentale biologique. Dans le cas des jeunes, on remarquera la couleur de peau. Appelé « la transmission verticale » par le psychologue John W. Berry, les jeunes sont les héritiers d'une génétique de couleur de peau noire et d'autres traits physiologiques propres à leurs groupes ethniques. Outre la biologie, John W. Berry distingue la « transmission horizontale » ou « transmission oblique », qui est vecteur de la socialisation du transmetteur. Elle est l'apprentissage culturel ou l'habitus³. Par imitation et observation l'enfant va acquérir un comportement précis, on citera la croyance, les mœurs et les valeurs de leur culture d'origine. Parents, frères et sœurs plus âgés sont alors chronologiquement le premier agent de transmission ethnique à intervenir sur sa socialisation primaire⁴. L'hétérogénéité culturelle de l'espace social du jeune s'observe donc avant tout par le biais de la transmission intergénérationnelle plus ou moins prononcée au sein du foyer.

La langue semble être un élément caractéristique d'une culture, or les pays de l'Afrique subsaharienne sont majoritairement des pays francophones (Sénégal, Bénin, Comores, Mali etc). Une grande diversité linguistique de dialectes persiste suivant l'appartenance ethnique dans ces pays. Ainsi, pour les parents, la première langue parlée correspond généralement à celle qui est utilisée par leur groupe ethnique d'appartenance (le Wolof au Sénégal, Gambie, Mauritanie, le Fongbe au Bénin, Nigeria, Togo). Cependant, on constate que la transmission de ces langues n'a pratiquement pas lieu entre les parents et les enfants. Souvent, les parents (ayant vécu ou vivant toujours une difficulté à la compréhension et l'application de la langue française) ne souhaitent pas faire barrière à l'apprentissage de la langue française en leur « alourdissant la tâche » avec une autre langue à maîtriser.

Avec les parents, la communication ne se fait généralement qu'en français s'ils sont originaires de pays africains francophones. D'autres, dont les parents maîtrisent moins le français, tentent d'alterner entre le français et la langue d'origine. Une communication dite « métissée » se met alors en place.

² Nous penserons l'ethnicité comme étant « la propriété transmise par héritage culturel d'un groupe préexistant » In : Poutignat P., Streiff-Fenart J., *Théorie de l'ethnicité*, suivi de Barth Frédéric, Les groupes et leurs frontières, Quadrige / PUF, Paris, 2012, p.XV.

³ Définition de « habitus » : « concept utilisé par le sociologue P. Bourdieu pour désigner l'ensemble des dispositions durables, intériorisées durant la socialisation, qui fonctionnent comme une matrice de perceptions, d'appréciations et d'actions que les agents sociaux mettent, inconsciemment, au service de leurs pratiques. » In : Drouin J-C., 1997. Les grandes notions de sociologie. PuF. Paris, p. 69.

⁴ P. Berger et T. Luckmann ont différencié la socialisation secondaire de la socialisation primaire. La socialisation primaire se caractérise par sa force et son exclusivité : l'enfant absorbe le monde social dans lequel il vit « non pas comme un univers possible parmi d'autres mais comme le monde, le seul monde existant et concevable, le monde tout court. » C'est le moment où s'acquiert un « savoir de base » matérialisé par le langage qui assure à la fois « la possession subjective d'un moi et d'un monde » et la consolidation des rôles sociaux qui permet le repérage et la classification des situations qui donnent sens au monde vécu. C'est un premier processus de construction de l'identité au travers des relations multiples entre le monde social de la famille ou des pairs et le monde institutionnel de l'école ou des associations (sportives ou religieuses...). In : Ministère de l'éducation de la jeunesse et de la vie associative(DGESCO) Sciences sociale et économique.

Les chaînes de télévision africaines s'avèrent être un **mediumculturel** très présent dans le foyer familial. Même si les jeunes ne maîtrisent pas la langue et ne peuvent faire usage du média, la musique africaine transmise sur les chaînes TV de clips d'artistes africains (« *Be black* ») capte tout leur intérêt. Ainsi, les images télévisuelles passant en fond toute la journée sur l'écran, sans oublier l'art ou plutôt les objets de décorations, ramenés du pays lors des voyages par les parents, qui occupent l'espace du foyer familial et imprègnent le jeune. On pensera aussi aux mœurs traditionnelles et religieuses pratiquées par les parents, et aux plats culinaires traditionnels qui se partagent souvent le dimanche en famille. Grâce aux épiceries spécialisées des « maquis », les familles peuvent se procurer des produits spécialisés, or ceux-ci demeurent chers et leur préparation reste longue.

Observons aussi que l'importance donnée au **lien familial et les rapports** qui le régulent semble bien différente de ceux considérés dans les foyers franco-français. L'approche élargie de la famille migre au-delà des frontières: la famille africaine est rarement réduite à la cellule nucléaire. La parenté n'est pas déterminée par la biologique mais est surtout sociale, c'est la « parenté de fréquentation ». A ce sujet le sociologue F. Ezembé fit tout un travail de recherche linguistique, observant que le vocabulaire de la famille est assez pauvre dans les langues ethniques africaines, tandis que le vocabulaire de la parenté s'avère très riche.⁵ En effet, ils désignent « frère », « sœur », « oncle » et « tante » des personnes avec lesquelles ils ne sont pas forcément liés par le sang.

Par conséquent, l'autorité parentale est élargie à cette parenté de fréquentation. Le phénomène de la circulation des enfants⁶, largement répandu dans les sociétés africaines, témoigne de la conception que l'enfant n'appartient pas automatiquement à ses parents génétiques. En France, la loi interdit cette pratique, mais elle est de manière détournée toujours pratiquée au sein des familles africaines. L'enfant sera envoyé pendant ses vacances scolaires chez un membre de la famille élargie, habitant généralement en France, pour être recadré, apprendre ou apporter de son aide (de par sa tierce position) à celle-ci. Enfin, on pourra mentionner - parmi tant d'autres points, que l'éducation africaine semble être plus autoritaire ou moins sensible du point de vue français. Le toucher est perçu comme moins agressif que la voix ou simplement le regard : battre l'enfant n'est pas puni par la loi en Afrique.⁷

En somme, la culture ethnique se vit au sein du foyer familial. Notant que les jeunes vivent majoritairement dans des quartiers à grande mixité culturelle (cependant toujours selon les mêmes foyers d'immigration) et côtoient beaucoup de jeunes issus des mêmes origines. Il ne faut donc pas sous-estimer l'influence des groupes de pairs dans la socialisation et la transmission ethnique.

Jusqu'ici s'est illustrée la socialisation ethnique des jeunes, qui vivent en parallèle une socialisation dans la société française. Nous allons élucider des conséquences résultantes de cette double socialisation, de cette double appartenance culturelle et enfin de cette double identité culturelle.

⁵ F. Ezembé, *L'enfant africain et ses univers*. Paris, Karthala, 2009, p.93.

⁶ La circulation des enfants est une pratique où les « enfants [sont] confiés, définie comme la délégation des rôles parentaux à d'autres personnes que les parents biologiques », In : Andermeersch C. V. p.661.

⁷ Le Guérin „le langage du corps chez l'Africain“, *Psychopathologie africaine*, VII, 1, p. 13-56, 1968. IN : Ezembé F., 2009 : 52.

Vivre dans l' « entre-monde » des cultures : une dialectique culturelle

L'héritage de la migration des parents peut mener à des controverses au sein du foyer familial. Les jeunes le ressentent surtout au sujet de l'école, où une réussite scolaire impérative est attendue : l'école apparaît être l'objet d'un investissement parental fort et intransigeant. La sociologue Claudine Attias-Donfut et l'économiste François-Charles Wolff ont mené une enquête à ce sujet. Ils observent que « la réussite des enfants est condition de la réussite des parents ». En permettant à leurs enfants d'avoir accès à des études, ces derniers leur sont redevables de cette réussite scolaire. Cela fera des parents un modèle de réussite (pour des personnes extérieures), une réussite migratoire qu'ils ont surtout à démontrer auprès de leurs familles qui sont restées au pays. Enfin, l'espoir d'une ascension sociale est lui aussi soutenu par l'implication dans la réussite scolaire du jeune.⁸ Il en résulte des discordances car les jeunes ont le sentiment que leur mérite semble avant tout revenir aux parents, résultant d'interprétations différentes culturellement conditionnées. Cela devient très compliqué pour le jeune lorsque l'attitude parentale prend des allures d'ingérence en atteignant les libertés et les droits plus conséquents des jeunes, tel que par exemple la décision du ou de la conjoint(e).

L'inclassable appartenance

Exister à la croisée du dualisme issu de deux cultures distinctes signifie vivre des dissonances entre deux milieux culturels mais aussi le rejet de celui qui est censé être une partie de soi-même. La transmission verticale⁹ fait effet d'exo détermination des jeunes et est susceptible d'ouvrir la voie aux traitements racistes. En effet, l'enquête de *Trajectoire et Origine*, mesure qu'en 2008, 31 % des descendants de deux parents immigrés déclarent avoir vécu une expérience de discrimination au cours des cinq dernières années, dont 23 % une discrimination ethno-raciale.¹⁰ Les jeunes sont « présumés » africains, ils sont différenciés aux franco-français. Ceci les met en situation dialectique. Car même s'ils sont les héritiers d'une ethnicité, ils sont identifiés à tort par la société majoritaire issue d'une seule origine.

De double ou de nationalité française, scolarisés en France, ils n'ont pas eu accès à l'enseignement de l'éducation nationale du pays d'origine. Le mode de vie méconnu et plus perçu comme plus élémentaire ne les motive pas à aller s'installer dans ce lointain pays. Avec cette lacune sociale et culturelle, les possibilités de se revendiquer de la même culture de leurs parents paraissent inenvisageables. Or, aux yeux des autres, des franco-français, la couleur de peau noire et quelques habitus hérités, les rallie à l'Afrique. Un continent qu'ils ne connaissent pas, qu'ils n'ont jamais, sinon vu le peu de fois qu'ils y vont en vacances. Le pays d'origine des parents est loin, très loin pour eux. Le lien au lointain pays se caractérise- via les réseaux sociaux, par un rapport laconique à la famille.

⁸ Portis L, Attias-Donfut C., *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris, P.U.F., 1988, *L'Homme et la société*, 1989, pp. 62

⁹ Cf. Berry la pigmentation de la peau, p.1.

¹⁰ INED, ENQUETE Trajectoire et Origine. In: http://teo.site.ined.fr/fr/histoire_de_1_enquete/ p.252. Cf. Annexe 3.

Certains, à l'occasion des vacances, se rendent quelque fois au pays de leurs origines. Lors de ce séjour ils se sentent étrangers car beaucoup de facteurs les renvoient à leur déculturation¹¹. Les autochtones les identifient comme des français du fait de leur habitus français (démarche corporelle, style vestimentaire, accent français etc.). On les interpelle sous le nom de « yovo » (« le blanc » en Fongbe, langue véhiculaire employée au Togo, au Niger et au Bénin) ou de « vacanciers ». Au pays de leurs parents, identifiés français, ils y sont donc des étrangers.

On pourrait supposer que partageant un même pays d'origine, une forte liaison se crée entre les jeunes de la deuxième et ceux de la première génération d'immigration. Cependant, ils témoignent de dissonances conflictuelles entre eux. Par exemple, l'expression de « bounty » est une métaphore de la friandise fourrée de noix de coco blanc, recouverte d'un nappage de chocolat. Ce terme est une insulte que la première génération lance à la deuxième génération, les accusant « d'être blancs de l'intérieur » et donc un « faux noir », un « noir « intégré » c'est-à-dire « se comportant comme un blanc ».¹²

Ces termes illustrent la situation dialectique des jeunes issus de l'immigration qui sont « blancs de l'intérieur » et « noir de l'extérieur ».

En somme, les jeunes sont identifiés comme étrangers, comme français au pays de leur origine. Plusieurs éléments soulignent leur côté français et leur contradiction avec la perception d'être africain : ils ont une méconnaissance de la culture du pays, de très faibles liens avec leur famille au pays d'origine. Et ne sont pas identifiés par les immigrés de la première génération comme étant l'un des leurs. Au pays d'origine, ils sont perçus comme des étrangers venus de France. Pour les français ils sont identifiés africains. S'ils ne peuvent s'identifier ni à la France ni au pays d'origine des parents alors à quoi peuvent-ils s'identifier ?

Une nouvelle approche identitaire : l'identité hybride

Ne pourrait-on pas reconnaître et assumer l'appartenance identitaire multiple de ces jeunes ? A cette question, l'écrivain franco-libanais Amin Maalouf s'aventure à répondre dans son essai *Les identités meurtrières* (1998), où il conte les conflits que peut occasionner cette existence binaire, souvent aussi définie comme « déchirement identitaire ». Il conte l'histoire du dilemme d'un homme né en Allemagne de parents turcs, qui n'est pas allemand aux yeux de sa société d'accueil, or aux yeux de sa société d'origine il n'est pas turc non plus. Or son ressenti personnel est qu'il appartient aux deux dans une certaine mesure. Mais ceci est insaisissable par les autres, « à cause de ces habitudes de penser et d'expression si ancrées en nous tous, à cause de cette conception étroite, exclusive, bigote, simpliste qui réduit l'identité entière à une seule appartenance ».¹³

C'est au début du XXe siècle, gravitant autour de l'enjeu de l'intégration sociale et économique que l'Ecole de Chicago sera la première à ne plus concevoir l'identité telle une

¹¹ La déculturation entend la perte de sa culture d'origine au détriment d'une culture nouvelle.

¹² Messili Z., Ben Aziza H., Messili Z., Ben Aziza H., 2004 : « Langage et exclusion. La langue des cités en France », Cahiers de la Méditerranée, p.30

¹³ Maalouf, *Les identités meurtrières*, Grasset, Paris, 1998, p. 9-10.

conception ferme et figée. En rupture avec une vision déterministe (de dominant/dominé), véhiculée par les structuralistes, fut introduite par les constructivistes (des les années 1960) la notion de l'identité comme une entité qui se forme au sein de réseaux d'interactions multidimensionnels. L'identité est dorénavant un concept qui inclut la somme des expériences que fait l'individu tout au long de sa vie.¹⁴

L'École de Chicago découvre notamment que les groupes d'appartenance identitaire ethniques de la ville de New-York (les Afro descendants, les Portoricains, les Juifs, les Italiens et les Irlandais) n'ont pas du tout disparus au profit de l'assimilation à la société américaine. Les chercheurs aperçoivent au contraire une nouvelle ethnicité, celle des soi-disant « sous cultures » (*Beyond the melting pot*, 1963). Cette dernière s'identifie moins avec la culture ethnique des ancêtres mais s'inspire plutôt de l'expérience de la vie qu'ils mènent aux Etats-Unis.

De nouvelles caractéristiques telles que le bilinguisme, des structures familiales et réseaux sociaux transfrontaliers ou encore des localisations multinationales sont alors les fruits qui définissent leur espace social. Nommé le « tiers espace » par l'un des théoriciens les plus importants du postcolonialisme, H. K. Bhabha, ce nouveau milieu transculturel inédit n'appartient à aucune culture traditionnelle distincte, mais se crée au travers des interactions culturelles. Le « tiers espace », permet alors de considérer les identités culturelles particulières auxquelles s'affilient ces jeunes: une identité dite « hybride ».

Pour H. Bhabha, le terme d'hybridité renvoie à toute sorte de mixité culturelle entre l'est et l'ouest (« Euroasiens », « Euroafrikans »...) s'inscrivant dans la lignée du courant postcolonial. On y retrouve l'idée d'une confrontation entre corps sociaux opposés, classes, races ou genres. C'est dans ce « tiers-espace », via la rencontre des cultures que se réalisent les influences, imitations, et relations qui composent l'identité hybride. Ce phénomène serait d'après le penseur du postcolonialisme la « traduction culturelle »: « par traduction je désigne avant tout un processus qui implique toujours, pour que le sens culturel soit objectivé, un processus d'aliénation et de secondarité par rapport à lui-même. En ce sens, les cultures ne connaissent ni un "en soi" ni un "pour soi", parce qu'elles sont toujours et intrinsèquement sujettes à des formes de traduction. »¹⁵.

En dernière remarque, il faudra souligner la réflexion de H. Bhabha à voir en ce lieu de cultures interstitiel, le « tiers-espace », un lieu de production d'identités fragiles et déstabilisées car les nouvelles constellations exigent que les principes acquis soient traduits, et acceptés par les identités majoritaires.

Afin de rendre compte des éléments forgeant l'identité culturelle d'un peuple ou d'un individu, il faut tout d'abord considérer l'identité culturelle, non pas tel un produit défini et fini, mais tel une production qui n'est jamais complète et toujours en processus d'élaboration. Il faut considérer l'identité de cette génération comme l'exprime le sociologue Stuart Hall, figure

¹⁴Gutnik Fabrice. « Stratégies identitaires », « dynamiques identitaires ». In: *Recherche & Formation*, N°41, 2002. Les dynamiques identitaires : questions pour la recherche et la formation, sous la direction de Mokhtar Kaddouri. pp. 119-130.

¹⁵ Bhabha H. K., Rutherford J., « Le tiers-espace », *Multitudes* 2006/3 (no 26), p. 95-107.

centrale des *Cultural Studies* "what they have become"¹⁶, donc au travers de leurs expériences. L'identité des jeunes issus de l'immigration, n'a pu se fixer à une période de l'histoire, mais est le résultat de tout héritage culturel reçu jusque là. L'identité culturelle des jeunes est ainsi hybride, construite par la rencontre transculturelle, un produit du tiers-espace.

BIBLIOGRAPHY

- Bhabha H. K., Rutherford J.**, « Le tiers-espace », *Multitudes* 2006/3 (no 26), p. 95-107.
- Hall S.**, *Identités et cultures*. Paris, Édition Amsterdam, 2013.
- Drouin J-C.**, 1997. Les grandes notions de sociologie. PuF. Paris, p. 69.
- Ezembé F.**, *L'enfant africain et ses univers*. Paris, Karthala, 2009, p.93.
- INED**, ENQUETE **Trajectoire et Origine**. In: http://teo.site.ined.fr/fr/histoire_de_l_enquete/p.252. Cf. Annexe 3. (03.04.2017)
- Le Guérin**, *Le langage du corps chez l'Africain*, Psychopathologie africaine, VII, 1, p. 13-56, 1968. IN : Ezembé F., 2009 : 52.
- Maalouf A.**, *Les identités meurtrières*, Grasset, Paris, 1998, p. 9-10.
- Ministère de l'éducation de la jeunesse et de la vie associative (DGESCO) Sciences sociale et économique** : www.google.com/url?q=http://cache.media.eduscol.education.fr/file/SES/99/6/LyceesGT_Ressources_SES_1_Socio1-2_Socialisation_182996.pdf&sa=U&ved=0CBAQFjAGahUKEwizpM_xpPnGAhUCKtsKH_eLLDUk&client=internal-uds-cse&usg=AFQjCNHqtKcLSZ8bw5-WVktQ4IJgswBvA (10.05.2017)
- Messili Z., Ben Aziza H., Messili Z., Ben Aziza H.**, 2004 : « Langage et exclusion. La langue des cités en France », *Cahiers de la Méditerranée*, p.30
- Gutnik F.**. « Stratégies identitaires », « dynamiques identitaires ». *Recherche & Formation*, N°41, 2002. Les dynamiques identitaires : questions pour la recherche et la formation, sous la direction de Mokhtar Kaddouri. pp. 119-130.
- Portis L, Attias-Donfut C.**, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris, P.U.F., 1988, *L'Homme et la société*, 1989, pp. 62
- Poutignat P., Streiff-Fenart J.**, *Théorie de l'ethnicité*, suivi de Barth Frédéric, Les groupes et leurs frontières, Quadrige / PUF, Paris, 2012.p.XV.

16
cultures. Paris, Édition Amsterdam, 2013.